

N°1431

du 16
AVRIL
2021



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

PANIER DE LA MENAGERE (P.6)

Observé sur les principaux marchés de Lomé

Noix de palme et Laitue ont notamment plombé les prix en mars

INVESTISSEMENT

Développer les Objectifs stratégiques du gouvernement

Le Togo fait le choix de l'expertise singapourienne

COMMUNE LACS 1

Des actes de naissance pour 3.000 élèves de 32 écoles primaires

Objectif Zéro enfant sans identité en 2025

ANADEB

Projet " Filets sociaux de base "

Le bilan du 1^{er} trimestre dans la Maritime et les Plateaux

P.3 Nouvelle réforme agro-foncière

Les 5 ultimes étapes



Koffi TSOLENYANU, Ministre de l'Urbanisme,
de l'Habitat et de la Réforme foncière

Au Togo, plus de 70% des dossiers enrôlés dans les tribunaux sont issus des conflits fonciers. 5 étapes majeures restent pour rompre avec une législation actuelle désuète.

P.3 Passé les incertitudes liées à la Covid19 / Grâce aux mesures d'incitation fiscales
La relance de l'économie nationale fondée
sur les secteurs secondaire et tertiaire

Agenda

Au pays des merveilles avec Fati Foussemi

Au pays des merveilles, c'est un conteur qui vient te raconter de merveilleuses histoires dans les jardins de l'Institut français du Togo. Un moment idéal pour rêver, danser et chanter avec Fati Foussemi, conteuse togolaise, qui a à son actif un répertoire dense et diversifié de

contes traditionnels qu'elle conte en français mais aussi en dendi, ditammari, tem, djerma et mina !

Fati Foussemi, épouse de l'acteur culturel Léonard Yakanou, écume les planches depuis plusieurs années et compte parmi les conteuses togolaises les plus douées. D'origine

nigérienne, mais togolaise d'adoption, elle rend le conte plus vivant que jamais.

Institut Français du Togo
17 AVR. / 15H30 | JEUNESSE,
À PARTIR DE 6 ANS JARDINS
DE L'INSTITUT | PLACES LIMITÉES



Littérature

Un nouveau roman jeunesse de J.K. Rowling, The Christmas Pig, annoncé

L'auteur britannique J.K. Rowling, connue pour la saga Harry Potter, publiera au mois d'octobre prochain The Christmas Pig, un nouvel ouvrage pour la jeunesse. En France, la maison d'édition Gallimard Jeunesse annonce la parution pour le mardi 12 octobre 2021, en sortie mondiale simultanée.

L'auteur de la saga Harry Potter, qui signe aussi des polars sous le pseudonyme Robert Galbraith, avait publié en 2020, à l'occasion du premier confinement, L'ickabog, un conte destiné aux



plus jeunes. Toutefois, celui-ci avait été écrit il y a une dizaine d'années, alors que l'auteur travaillait encore sur Harry Potter.

Cette fois, il semble bien que The Christmas Pig (Le cochon de Noël, mais le titre donné par Gallimard n'a pas encore été dévoilé) soit un récit contemporain.

"Les éditions Gallimard Jeunesse publient avec fierté J.K. Rowling depuis son premier livre, Harry Potter à l'école des sorciers, il y a plus de vingt ans.

Nous sommes heureux de pouvoir proposer le 12 octobre prochain la version française de The Christmas Pig. Les lecteurs y découvriront une merveilleuse et trépidante aventure de Noël, et reconnaitront l'art extraordinaire de J.K. Rowling", souligne Hedwige Pasquet, présidente de Gallimard Jeunesse.

Pour l'instant, les éditions Gallimard n'ont pas révélé le nom de l'auteur ou autrice de la future traduction du conte. Ce dernier sera illustré par Jim Field, illustrateur britannique vivant à Paris.

Pédophilie

France : Après sa dénonciation Olivier Duhamel reconnaît des faits

C'est l'ancienne belle fille du politologue, Camille Kouchner, qui avait levé le tabou de l'inceste dans son ouvrage, La Familia Grande, paru au Seuil ce 7 janvier. Une enquête pour "viols et agressions sexuelles par personne ayant autorité sur mineur de 15 ans" avait ensuite été ouverte. 3 mois après le lancement de la procédure, Olivier Duhamel vient d'admettre les faits, évoquant "une grosse bêtise impardonnable".

En ce début d'année 2021, près d'un an après l'explosion de l'affaire Matzneff, sous la plume de Vanessa Springora, un nouvel ouvrage venait libérer la parole des victimes. Dans La Familia grande, Camille Kouchner accusait son ancien beau-père, d'avoir commis des viols répétés sur son frère jumeau, Vic-

tor, âgé à l'époque de 13 ans.

Comme le rappelle l'AFP, Victor avait déjà été interrogé lors d'une première procédure en 2011, mais avait refusé de s'exprimer pour ces faits datant de plus de 30 ans. La publication de l'ouvrage et le battage médiatique l'accompagnant ont poussé l'homme âgé aujourd'hui de 45 ans à déposer plainte pour viols et agressions sexuelles.

Trois mois après cet évènement, interrogé ce mardi 13 avril, le politologue aurait finalement reconnu les faits, révèle TF1. Durant l'interrogatoire qui a duré plusieurs heures, Olivier Duhamel aurait exprimé des regrets. Une souche proche du dossier a ainsi confié au Parisien qu'il aurait évoqué "une énorme bêtise, une faute impardonnable au regard de la



différence d'âge".

Ces aveux en demi-teinte sont également obscurcis par le peu de conséquences judiciaires qu'ils auront dans le

futur. Les faits étant proscrits depuis longtemps, Olivier Duhamel n'a pas été placé en garde à vue et ne devrait pas faire l'objet d'autre poursuite.

Cinéma

Le projet Impala soutient le cinéma documentaire africain

Un beau projet né de la collaboration harmonieuse entre les Ateliers Varan, Docmonde et leurs partenaires africains dans 12 pays d'Afrique de l'Ouest et

d'Afrique centrale :

Le projet Impala souhaite accompagner l'essor du cinéma documentaire africain et soutenir le développement du

secteur. Pour cela il s'attache à amplifier la circulation transnationale des films au sein de l'Afrique francophone et à faciliter la réalisation de nouveaux films et l'accès au marché international. S'appuyant sur le savoir-faire reconnu des deux membres du consortium en matière de formation, production et diffusion, et sur le renforcement et la mise en réseau de leurs 12 partenaires africains, le projet Impala propose un véritable parcours depuis des ateliers de

réalisation jusqu'à des rencontres internationales de coproduction. Les films de création et d'impact ainsi réalisés et développés témoignent d'une expression indépendante des Africains sur leurs propres réalités et sont un vecteur de sensibilisation aux ODD, lors de projections à destination d'un large public africain.

Le projet Impala a reçu un soutien de l'AFD.

Festival

Le 43e Festival international du film du Caire aura lieu en décembre 2021

La direction du Festival international du film du Caire est fière d'annoncer qu'elle tiendra sa 43e édition du 1er au 10 décembre 2021. La cérémonie de clôture aura lieu le 9 décembre, suivie de la projection des films primés le lendemain (10 décembre).

Le président du festival, Mohamed Hefzy, a déclaré : " L'équipe de programmation et la direction du festival sont ravis du défi que représente cette nouvelle édition, et nous sommes impatients de présenter un programme de films riche et varié, ainsi qu'une sélection digne du public du festival, qui en attend toujours plus en termes de qualité et de surprises, année après année. Au cours des trois dernières années, nous nous sommes efforcés de réaliser toutes nos ambitions et d'obtenir le plus grand succès dans notre offre de programmation, ainsi que dans les diverses plateformes de soutien offertes aux professionnels par les Cairo Industry Days, notamment la Cairo Film Connection qui, l'année dernière, a offert des prix d'une valeur de près de 250 000 USD à 15 projets de qualité très différents".

La 42e édition a vu la participation de

95 films de plus de 40 pays, dont 20 premières mondiales et internationales, et 10 nouveaux films égyptiens pour la première fois dans l'histoire moderne du festival. Bien que la distanciation sociale ait été appliquée et que la capacité ait été réduite de 50 %, les ventes de billets du festival ont atteint 30 000, et malgré les restrictions de voyage, le CIFF a reçu près de 200 invités étrangers lors de sa 42e édition. Beaucoup d'autres ont pu participer à des panels en ligne, des ateliers, des masterclasses et des séances de questions-réponses.

Parmi les points forts de la 42e édition, citons les Pyramides d'or décernées au scénariste égyptien Waheed Hamed, ainsi qu'au dramaturge, scénariste et lauréat d'un Oscar britannique Christophe Hampton. Enfin, la superstar égyptienne Mona Zaki a été récompensée par le prix d'excellence Faten Hamama.

Le Festival international du film du Caire reste le plus ancien festival international du film en Afrique et au Moyen-Orient, et est l'un des 15 festivals du film dans le monde à être reconnu comme un festival compétitif de catégorie "A" par la Fédération internationale des producteurs de films (FIAPF).



Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression

Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

AZIMUTS INFOS

Quel est le meilleur smartphone pour prendre des photos ?

Vous aimez prendre des photos avec votre smartphone ? Si vous cherchez le meilleur du marché dans le domaine, vous le trouverez sûrement dans le présent comparatif. Nous y listons les smartphones les plus performants du moment.

Depuis quelques années, le smartphone n'est plus qu'un simple accessoire pour téléphoner. Pour bon nombre de consommateurs, il est devenu l'appareil photo à utiliser au quotidien. Du côté des fabricants, on a d'ailleurs multiplié les innovations dans le domaine. Outre les modules photo qui augmentent sans cesse en nombre, les technologies qui accompagnent ces capteurs sont aussi de plus en plus sophistiquées, le tout permettant de réaliser de très beaux clichés.

Alors, quel smartphone choisir pour faire les meilleures photos ? Le choix est clairement large ! Aussi, il reste difficile pour les non-initiés. C'est pourquoi nous proposons dans ce comparatif une sélection des meilleurs smartphones actuels.

Le Samsung Galaxy S21 Ultra

Le Galaxy S21 Ultra de Samsung n'est arrivé sur le marché que très récemment. Pourtant, il est déjà parvenu à s'imposer comme étant le meilleur smartphone Android sur différents points, dont la photographie.

Le nouveau flagship du géant sud-coréen s'amène en effet avec quatre modules photo au dos : un capteur principal polyvalent de 108 Mpx, un ultra grand-angle de 12 Mpx ainsi que 2 téléobjectifs de 10 Mpx chacun. Ces 2 derniers capteurs s'accompagnent respectivement d'un zoom optique 10x et 3x très convaincant. Le tout permet au Galaxy S21 Ultra de capturer des clichés d'excellente qualité, même dans des conditions peu favorables. Il peut en outre filmer en 8K et sa caméra frontale de 40 Mpx avec HDR fera le bonheur des amateurs de selfies.

Pour le reste, le nouveau fleuron de Samsung se montre également au top : un écran WQHD+ en 120 Hz adaptatif de 6,8 pouces, un surpuissant processeur Exynos 2100 gravé en 5 nm, une grosse batterie de 5000 mAh avec support charge rapide et sans fil...

Le Samsung Galaxy existe par ailleurs en trois versions de stockage : 128 Go, 256 Go et 512 Go. Ceux qui prennent beaucoup de photos porteront leur choix sur le modèle avec une plus grande mémoire interne.

L'iPhone 12 Pro Max

Pour les habitués d'iOS, il faudra naturellement se tourner vers le dernier-né d'Apple : l'iPhone 12 Pro Max. Il n'est pas seulement le plus grand des iPhone. Il est aussi le plus puissant, et de loin le meilleur sur le volet photographique. Comment expliquer cette supériorité ?

C'est simple ! L'iPhone 12 Pro Max est resté fidèle au triple capteur photo avec ultra grand-angle et téléobjectif à l'arrière. Les 3 modules conservent une résolution de 12 Mpx. Toutefois, ils sont nettement plus grands que sur les autres modèles. Et leur taille plus imposante réussit à faire toute la différence. La caméra devient meilleure en faible luminosité, d'autant plus qu'elle est dotée de la technologie LiDAR, sans oublier évidemment les autres éléments standards d'aide à la photographie tels que le stabilisateur optique.

Enfin, l'iPhone 12 Pro Max ne déçoit pas non plus en ce qui concerne le reste de sa fiche technique. On y trouve un écran OLED HDR 60 Hz de 6,7 pouces, un processeur Apple A14 Bionic gravé en 5 nm et 3 versions pour la mémoire interne : 128 Go, 256 Go et 512 Go.

Le Google Pixel 5

Si vous cherchez une alternative au Samsung Galaxy S21 Ultra pour les smartphones Android, le Pixel 5 reste le meilleur candidat. Même avec seulement deux capteurs photo à l'arrière (un grand angle de 12,2 Mpx et un ultra grand angle de 16 Mpx), le nouveau fleuron de Google parvient à offrir des clichés de très haute qualité. Par quelle magie ? Celle des algorithmes de photographie computationnelle. En effet, la caméra du Google Pixel 5 est dopée à l'Intelligence Artificielle. Chaque photo ou vidéo capturée est traitée de façon à améliorer sa netteté, ses couleurs, sa stabilité, sa luminosité... Le résultat est tout simplement bluffant, même en basse lumière ! Google a une fois encore prouvé qu'il n'y a pas besoin d'aligner plusieurs modules photo pour réaliser d'excellents clichés. Cela lui permet en plus de proposer un appareil compact qui tient bien en main.

Bref, voyons maintenant le reste de la fiche technique du Pixel 5. Outre le double capteur dorsal, il intègre une dalle AMOLED FHD+ 90 Hz de 5,8 pouces, un SoC Snapdragon 765G épaulé par 8 Go de RAM et une batterie de 4080 mAh.

Huawei Mate 40 Pro

Difficile de passer à côté du Huawei Mate 40 Pro lorsqu'on parle du meilleur smartphone actuel. En effet, la gamme Mate Pro du géant chinois figure parmi les références photo du marché depuis maintenant quelques années. Le nouvel arrivant d'octobre 2020 n'y fait donc pas exception !

Le smartphone embarque pas moins de 4 modules photo en son dos : un grand angle de 50 Mpx, un ultra grand angle de 20 Mpx, un objectif périscope de 12 Mpx avec zoom optique 5x et un capteur ToF 3D. Disposé en cercle, le tout fait preuve d'une grande polyvalence et permet au Mate 40 Pro d'offrir une belle expérience photo. De jour comme de nuit, sa caméra se montre très performante et réalise des clichés avec un rendu hautement optimisé.

Sinon, le Huawei Mate 40 Pro se veut également exceptionnel côté selfie. La caméra frontale se compose de deux modules de 13 Mpx et d'un capteur ToF 3D. Elle permet de générer des selfies larges et superbes.

Enfin, outre ses excellentes qualités photo, le Mate 20 Pro de Huawei peut aussi se targuer d'avoir un très bel écran OLED 90 Hz de 6.76 pouces, un surpuissant processeur Kirin 9000 épaulé par 8 ou 12 Go de RAM et une grosse batterie de 4400 mAh. On déplore toutefois l'absence des services Google.

Google Pixel 4a

Notre budget est plutôt limité ? Alors, le Google Pixel 4a est le meilleur smartphone photo que nous pouvons vous conseiller. C'est le meilleur smartphone actuel proposé sous la barre des 400 euros. Il ne possède qu'un module photo de 12,2 Mpx à l'arrière. Cependant, le capteur a hérité des diverses technologies photo de la firme de Mountain View.

Il est notamment dopé à l'IA et fournit une très bonne qualité d'image de jour comme de nuit. La caméra bénéficie aussi de la technologie Dual Pixel permettant d'améliorer l'autofocus et le mode portrait. Difficile de trouver mieux ailleurs pour ce segment de prix !

Sinon, pour le reste, le Pixel 4a se contente d'une fiche technique plutôt modeste, mais non moins intéressante. Le smartphone se pare d'un écran OLED FHD+ de 5,81 pouces pour l'affichage. Sous le capot, il intègre un processeur Snapdragon 730G épaulé par 6 Go de RAM et 128 Go de stockage. L'appareil se contente d'une batterie de 3140 mAh. Mais elle est compatible charge rapide 18W.

Nouvelle réforme agro-foncière

Les 5 ultimes étapes

Au Togo, plus de 70% des dossiers enrôlés dans les tribunaux sont issus des conflits fonciers. 5 étapes majeures restent pour rompre avec une législation actuelle désuète.

Late Pater

C'est un acquis qu'au Togo, plus de 70% des dossiers enrôlés dans les tribunaux sont issus des conflits fonciers (querelles sur les droits de propriété, les doubles, triples, quadruples voire quintuples ventes). La désolation est encore plus grande lorsque ces conflits touchent la terre rurale. A la base, une législation en total déphasage avec la réalité et dont profitent les acteurs. En 1974, une réforme agro-foncière (Ordonnance du 6 février 1974 fixant le régime foncier et domaniale) a été engagée. Cette réforme visait à transformer ou à renouveler le cadre institutionnel qui devait organiser les rapports entre l'homme et la terre ; à modifier le régime de la propriété, de la jouissance et de l'utilisation des ressources foncières en vue de changer la structure des exploitations, d'accroître la productivité des terres, de résoudre les conflits fonciers et d'élargir la répartition des avantages. Mais le processus s'est

enlisé et les problèmes du foncier, surtout du foncier rural, se sont exacerbés au fil du temps.

Entre-temps, on a cru que les travaux de la commission interministérielle de la réforme foncière et domaniale créée le 23 mars 1990 allaient aboutir à une modification de la réforme agro-foncière du 6 février 1974 ou à la proposition d'une nouvelle réforme foncière. Mais rien. Aucune modification substantielle n'a été apportée à la législation agro-foncière et le pays a poursuivi avec l'ancienne réforme agro-foncière jusqu'ici. Conséquence : les problèmes fonciers sont même passés du simple au complexe avec le phénomène de l'accaparement des terres. Sur ce plan, le Togo est ainsi en retard par rapport à ses voisins de la sous-région ouest-africaine.

C'est dans cette léthargie qu'est né le code foncier et domaniale adopté en juin 2018. Ce nouveau cadre législatif a fait des propositions claires et pratiques pour mettre un terme aux multiples conflits liés au foncier.



Koffi TSOLENYANU, Ministre de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière

Il a prescrit d'élaborer une législation originale favorisant l'exploitation agricole des terres et ainsi donner

naissance à un code rural, le cas échéant. La législation agro-foncière encore en vigueur au Togo étant bien en déphasage avec la situation foncière actuelle. Au nom de cette

obligation de résultat qui pèse sur le ministère de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière, les acteurs impliqués – que sont les ministères (Urbanisme, Agriculture, Environnement, Administration territoriale, Justice, Economie et finance, Planification), l'Université de Lomé, le Secrétariat Général du Gouvernement, la Présidence, des chefs traditionnels et des membres de la Coordination nationale de REDD+ qui accompagne le ministère par son appui technique et financier – étaient, fin mars 2021, en retraite d'élaboration de l'avant-projet de loi portant réforme agro-foncière. Et ce, après la phase de collecte des données documentaires sur le plan central qui s'est déroulée du 1^{er} au 12 décembre 2020 au niveau des différentes structures impliquées. La retraite a permis d'analyser les données documentaires rassemblées lors de la phase de collecte des données pour établir une situation de référence en vue d'orienter l'activité de consultation préliminaire des acteurs et de collecte de données sur le plan natio-

nal. Il s'est agi spécifiquement de faire la situation des documents collectés, d'analyser les documents collectés en mettant en évidence les informations utiles, les manquements, les contradictions, les incohérences..., d'élaborer un rapport d'analyse documentaire, de donner les grandes orientations pour les consultations des acteurs et la collecte des données sur le plan national, d'élaborer les outils de collecte de données, de préparer la communication à passer au conseil des ministres, et programmer les prochaines étapes.

Les activités restantes sont la consultation des acteurs et la collecte des données sur le plan national ; l'analyse des données collectées et la production du premier draft de l'avant-projet de loi ; l'organisation de consultation et de partage du draft de l'avant-projet de loi avec les acteurs ; l'intégration des observations et la production de la version améliorée du draft de l'avant-projet de loi ; l'élaboration des projets de textes d'application du projet de loi.

Passé les incertitudes liées à la Covid19 / Grâce aux mesures d'incitation fiscales

La relance de l'économie nationale fondée sur les secteurs secondaire et tertiaire

Jean AFOLABI

Le taux de croissance économique au Togo, de par les données disponibles en mars 2021, est révisé à la hausse à 1,8%. « Cette progression est principalement portée par le regain d'activités dans les secteurs secondaire et tertiaire. Quant au secteur primaire, il affiche une faible performance, en relation principalement avec les poches de sécheresse et les inondations localisées qui ont pénalisé la production de certains produits vivriers », a expliqué le Conseil national du crédit (CNC) réuni hier jeudi en virtuel à sa première session ordinaire de la nouvelle année.

Face à la situation sanitaire liée à la Covid19, le taux de progression de l'économie nationale a été révisé en mai dernier à la baisse à 1,3% pour l'année 2020, contre une prévision initiale de 5,5%. En septembre 2020, au regard des incertitudes qui entouraient la gravité et la durée de la pandémie, il a été de nouveau révisé à la baisse à 0,7% pour 2020, fait noter le Conseil.

Ainsi, la situation économique du Togo en 2020, de même que les perspectives 2021, ont tenu une bonne part de la réunion du Conseil national de crédit. Au même titre que : la situation des établissements de crédit et des systèmes financiers décentralisés au 31 décembre 2020 ; et l'évolution du fi-



Sani Yaya, Ministre de l'Economie et des finances

nancement de l'économie. Par ailleurs, le taux d'inflation est contenu à 1,8% et le taux d'endettement est ressorti à 59% du Produit Intérieur Brut en 2020. En outre, selon les perspectives pour 2021, la progression de l'activité économique devrait s'accroître de 4,8%, en liaison avec les mesures prises pour une maîtrise des effets de la pandémie et une relance de la croissance économique.

Quant au financement de l'économie, le ministre Sani Yaya de l'Economie et des finances, à l'ouverture de la séance, a fait un constat en trois points, à savoir : (1) la mise en place de nouveaux crédits accordés par les banques en 2020, à hauteur de 590 milliards, après 662 milliards enregistrés un an plus tôt ; et les crédits octroyés aux agents économiques à 180 milliards, contre 179 milliards en 2019 par les institutions de microfinance. (2) le taux d'intérêt

moyen pondéré des crédits bancaires demeuré à 7,7% entre 2019 et 2020. Et (3) la bonne appropriation par les banques et les systèmes financiers décentralisés de la mesure prise par la Banque centrale relative aux reports d'échéances des créances des entreprises et particuliers affectés par la crise sanitaire. Autant de points positifs qui ont permis « de hisser les créances sur l'économie à 1.306 milliards au 31 décembre 2020, soit 30% du Produit Intérieur Brut ». A la satisfaction du ministre de l'Economie.

Et d'exhorter les dirigeants des établissements de crédit et des systèmes financiers décentralisés « à maintenir le cap et à innover davantage pour répondre aux nouveaux besoins de financement dans cette phase de reprise économique, tout en assurant la solidité et la résilience de leurs établissements respectifs ».

Développer les Objectifs stratégiques du gouvernement

Le Togo fait le choix de l'expertise singapourienne

A la recherche de partenariats stratégiques pour la promotion des investissements et l'amélioration continue du climat des affaires, le Togo – via le ministère de la Promotion de l'investissement – et Singapore Corporation Enterprise (SCE) ont conclu, mardi 13 avril, en mode virtuelle, un accord de partenariat économique et technique, en vue d'aider le ministère de la Promotion de l'investissement à bénéficier de l'expertise de la SCE dans des axes stratégiques et à attirer les entreprises singapouriennes vers le Togo.

Un Mémoire d'entente avait déjà été conclu en 2010 avec la SCE, puis renouvelé en 2012, qui couvrait les secteurs de l'industrie, des infrastructures et de la formation technique et professionnelle. Mais on estime nécessaire au ministère de la Promotion de l'investissement d'initier un accord qui permettrait de fixer la coopération sur des projets concrets pour lesquels des résultats pourraient être rapidement obtenus. Le Togo collaborera également dans ce cadre avec Entreprise Singapore (ESG), une seconde agence étatique chargée de promouvoir le commerce extérieur et les investissements étrangers d'entreprises singapouriennes.

Promouvoir la destination Togo Le Togo a été félicité pour ses progrès réalisés dans le climat des affaires que le directeur général de Singapore Corporation Enterprise compte soutenir fortement auprès des entreprises singapouriennes. Et



de rappeler, à titre comparatif, que le Togo et Singapour ont des similitudes en termes de logistique et d'accès maritime. Singapour est passé de pays du tiers monde à pays développé grâce à une stratégie et à une planification dans les secteurs clés. Il voit la même vision et la même dynamique au Togo et espère en ce sens pouvoir accompagner le processus de développement en cours.

Aussi le nouvel accord donnera-t-il à son agence tous les moyens d'agir pour faciliter le transfert de compétence entre son pays et le Togo ; il est un cadre idéal pour promouvoir la destination Togo auprès des entreprises singapouriennes.

Un renouvellement de partenariat qui s'intègre parfaitement aux objectifs stratégiques du gouvernement, notamment : le climat des affaires, auquel le Togo accorde une importance primordiale et pour lequel des efforts significatifs ont été faits pour permettre au pays d'être

le premier réformateur en Afrique. Cette dynamique reste maintenue et nous espérons que ce partenariat, tirant des leçons de l'expérience de Singapour, nous permettra d'identifier les leviers pour progresser ; la promotion des investissements sur des secteurs clés et des projets structurants de la feuille de route du Gouvernement, tels que le développement de zones industrielles, l'agro-industrie, fondamentaux pour notre économie ; le digital et les infrastructures portuaires, aéroportuaires et routières pour permettre au Togo de réaliser son ambition d'être un hub logistique de premier ordre ; le renforcement des capacités des agents du ministère de la Promotion de l'investissement et de l'agence de promotion des investissements et de la Zone Franche en cours d'opérationnalisation, permettant au pays de mieux répondre aux attentes des investisseurs.

Source : Ministère de la Promotion de l'investissement.

Pour obtenir une campagne agricole 2021-2022 sans dégâts

Le plan de guerre contre la chenille légionnaire d'automne

Late Pater

La chenille légionnaire d'automne représente un défi grandissant pour la production alimentaire. Ce papillon provoque des dégâts considérables, en particulier dans les champs de maïs et, dans une moindre mesure, de sorgho et d'autres cultures. En raison de sa propagation rapide et de sa capacité distinctive à causer des dommages généralisés sur



plusieurs cultures, la chenille légionnaire d'automne menace sérieusement la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que la subsistance des ménages agricoles au Togo tout comme dans d'autres pays africains et dans le monde. Pour la campagne agricole 2021-2022, le gouvernement a pris des mesures urgentes pour contrôler la propagation de la chenille légionnaire d'automne qui affecte les activités de production agricole.

Ainsi, à travers la direction de la protection des végétaux, et pour assurer une meilleure gestion de

la chenille légionnaire d'automne durant la campagne 2021-2022, des matériels et des équipements de traitement phytosanitaire sont mis à la disposition des producteurs dans toutes les régions du pays. Au total, 1.800 litres d'extraits de graines de neem, 600 kilos de poudre de graine de neem, 1.200 équipements de protection individuels et 1.200 appareils de traitement sont remis, à part égale, à la Maritime, aux Plateaux-Est, aux

thurigensis (Bt), d'extrait aqueux de graine de neem.

L'appui du gouvernement permettra, en plus, d'acheter 10,2 tonnes d'insecticides dont 5,2 tonnes de bio et 5 tonnes de chimiques de synthèse ; 500 pulvérisateurs, 500 équipements de protection individuels. Tous ces équipements seront distribués aux producteurs. De même, 360 producteurs et 100 techniciens agricoles seront formés sur les thématiques de la chenille légionnaire d'automne ; 70 champs écoles producteurs sont mis en place et animés ; 200 jeunes entrepreneurs, prestataires de services de traitement phytosanitaire seront formés et équipés en matériels et équipements de traitement phytosanitaire. En outre, des missions d'appui aux paysans des zones de fortes infestations de la chenille légionnaire d'automne sont prévues pour le traitement des parcelles.

Plateaux-Ouest, à la Centrale, à la Kara et aux Savanes.

Une autre quantité d'insecticide biologique à base de la poudre de graine de neem (5000 kilos), commandée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), sera bientôt mise à la disposition des producteurs. Par ailleurs, les insecticides biologiques du projet BIOFAWMA de l'ITA seront testés en station expérimentale et en milieu paysans au cours de la même campagne agricole. Il s'agit des baculovirus SfNMPV, du Bacillus

vivement qu'on s'en sort avec aucun dommage. En rappel, au Togo, 160.581,5 hectares de maïs ont été attaqués au cours de la campagne agricole 2018-2019, soit 53,8% des emblavures de maïs, malgré les mesures de protection. Au premier trimestre 2019, la BAD et la FAO ont accordé une aide d'urgence qui devait permettre au gouvernement togolais de financer, en partie, son plan stratégique quinquennal de lutte contre le ravageur dont le montant total est estimé à 3.200 000 dollars US, soit près de 1,9 milliard de francs.

Avec agriculture.gouv.tg

Propriétaires de véhicules de transport de marchandises Jusqu'au 30 juin 2021 pour se remettre aux normes

Late Pater

Par un communiqué conjoint en date du 12 avril 2021, les ministres Affoh Atcha-Dedji et Damehame Yark disent constater que certains propriétaires procèdent à des transformations anarchiques des véhicules lourds de transport de marchandises en modifiant les carrosseries et en augmentant le nombre d'essieux. Ces pratiques sont contraires aux dispositions prévues par les textes communautaires notamment le Règlement n°14/2005/CM/UEMOA relatif à la charge à l'essieu et au gabarit des véhicules

lourds de transport de marchandises. « Toute transformation notable sur un véhicule est subordonnée à une autorisation préalable du ministère chargé du transport routier. Par conséquent, il est porté à la connaissance des acteurs que ces véhicules transformés ne seront plus autorisés à circuler sur le territoire togolais à compter du 30 juin 2021 sous peine de sanctions prévues par les textes en vigueur », écrivent-ils. Avant de rappeler que les dimensions réglementaires des véhicules lourds de transport de marchandises autorisés à circuler sur le réseau routier togolais ne doi-

vent pas excéder les limites suivantes : en longueur, 12 m pour le véhicule à moteur isolé, le remorque (sans le dispositif d'attelage) et le semi-remorque (entre le pivot d'attelage et l'arrière), 16,50 m pour le véhicule articulé et 18,75 m pour le train routier ; en largeur, 2,60 m pour le véhicule de transport sous température dirigée et 2,55 m pour les autres véhicules ; en hauteur, 4,50 m pour tous les véhicules.

La surcharge est désastreuse pour les économies nationales. La dégradation prématurée des infrastructures routières, avec une durée de vie ramenée de 15-20 ans à 5-7 voire 3 ans et les coûts économiques et sociaux y relatifs sont estimés entre 30 et 45 milliards par an, selon les Etats. La perte annuelle qui en découle, estimée à environ 20% des investissements annuels, est supérieure au budget alloué aux travaux d'entretien routier dans les Etats. Plus de 80% des surcharges en direction de l'hinterland proviennent des ports de Cotonou, de Lomé, de Tema, d'Abidjan et de Dakar.

Conçu pour booster la couverture électrique dans les 5 régions

Le PERECUT cherche assistance à sa maîtrise d'ouvrage

Late Pater

Le Projet d'Extension des Réseaux Electriques des Centres Urbains du Togo (PERECUT) vise l'amélioration de la couverture électrique et de l'accès des populations à un service électrique continu, de bonne qualité et durable par la réhabilitation et l'extension des réseaux de distribution électrique dans 53 centres urbains répartis dans les cinq (5) régions économiques du Togo. Il s'agit dans le cadre de la réhabilitation, du renforcement et de l'extension des réseaux de construire 190 km de lignes Moyennes Tension (MT), 1660 km de lignes Basse Tension (BT), l'acquisition et l'installation de 381 postes de transformation du type distribution publique dans les zones du projet, ainsi que l'acquisition de matériel de branchement pouvant profiter à tout raccordement au réseau national.

Pour asseoir les bases des premières concrétisations du projet, le gouvernement s'adosse à des financements reçus de l'Agence française de développement (AFD), de l'Union européenne (UE) et de la coopération financière allemande à travers la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) pour recruter et payer les prestations d'assistance à la maîtrise d'ouvrage du PERECUT. Le Consultant choisi

s'occupera de la relecture et la finalisation du/des dossier(s) d'appel d'offres relatif(s) à l'acquisition de matériels et à la réalisation des travaux ; de l'assistance au maître d'ouvrage dans le processus de passation des marchés ; de la validation des études de confirmation des entreprises ; de la validation des fiches et schémas techniques avant commande de matériels ; de la réception des matériels en usine et sur site ; de la supervision et le contrôle de l'exécution des travaux, y compris sur les sujets environnementaux et sociaux ; de la validation des essais pour la mise en service et les réceptions provisoires et définitives des travaux ; de l'élaboration des rapports périodiques de suivi et contrôle des travaux des entreprises. La durée prévisionnelle de sa mission est de trente-huit (38) mois. Il sera choisi à la fin du dépôt des candidatures le 17 mai 2021.

Le ministère délégué chargé de l'énergie et des mines dressera une liste restreinte de six candidats au maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la demande de propositions pour la réalisation des services requis. « En raison du risque sécuritaire dans les zones où doivent être réalisés les services, l'évaluation des manifestations d'intérêt vérifiera que les candida-

tures répondent aux critères suivants : le candidat possède au moins une expérience de prestations en zone à risque sécuritaire similaire, pour laquelle il fournira une preuve de mise en œuvre de mesures de sûreté (facture ou contrat avec prestataire sûreté, justificatifs de sensibilisation à la sûreté avant départ sur site, etc.) ; le candidat possède des procédures internes de gestion de la sûreté : il fournira la description de son dispositif de gestion des crises ; le candidat dispose, pour des prestations réalisées à l'étranger, d'un contrat d'assistance et de rapatriement de ses collaborateurs ; il fournira l'attestation le justifiant ; le candidat décrira son processus standard de préparation au départ en mission dans des zones sensibles, et joindra des justificatifs de sa mise en œuvre (ordres de mission avec consignes associées, attestations d'actions de sensibilisation ou de formation, etc.) », indique l'avis à manifestation d'intérêt.

A noter que, lors du récent séjour officiel de Faure Gnassingbé à Paris, une convention de financement a été signée avec l'Agence française de développement dans le cadre du projet PERECUT pour électrifier 50 villes du pays, pour un montant de 75 millions d'euros.

Financer la relance économique sur le long terme

Le Togo ambitionne de lever 75 milliards jusqu'à 10 ans

Jean AFOLABI

Au premier trimestre 2021, UMOA-Titres, en collaboration avec la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Bceao), a lancé le programme d'émissions d'Obligations de Relance (OdR) en vue de soutenir les plans de relance économiques des Etats de l'UEMOA - Union économique et monétaire ouest africaine. Ce programme vient également en complément aux actions déjà menées lors du précédent programme des Bons Social COVID-19, qui a été une réussite auprès des acteurs du marché financier régional. L'Etat du Togo a été le premier à émettre des OdR le 19 février dernier et se prépare pour une autre émission sur le Marché des Titres Publics (MTP) ce 16 avril 2021.

L'émetteur prévoit une levée de 75 milliards de FCFA sur le Marché des Titres Publics (MTP) à travers une émission simultanée d'Obligations de Relance par voie d'adjudication. Il s'agira, explique UMOA-Titres, d'un emprunt exceptionnel depuis le lancement des OdR de par sa nature car, il s'agit d'une émission simultanée d'Obligations de Relance avec des maturités

long terme allant de 5 à 10 ans inférieure. De même, les rémunérations espérées s'annoncent attractives, voire supérieures à 6%. Soient 6,15% sur la maturité 7 ans, et 6,25% sur la maturité 10 ans. « Cette opération permettra à l'Etat du Togo de non seulement rallonger son profil de la dette, mais aussi de financer son programme de relance économique sur le long terme », indique UMOA-Titres dans un communiqué.

Les OdR sont des Obligations Assimilables du Trésor (OAT) émises par voie d'adjudication ouverte conformément aux dispositions du règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 28 juin 2013. A date, pointe le texte de UMOA-Titres, les adjudications d'OdR ont permis une levée globale importante de 578,523 milliards de FCFA en deux mois, contre un volume prévisionnel de 535 milliards de FCFA, avec un taux de couverture global des montants mis en adjudications de 240,58%. Ce qui traduit un fort intérêt des investisseurs pour les titres publics des émetteurs de l'Union et leur engagement à contribuer aux efforts de relance économique des Etats de la zone UEMOA.

De manière plus détaillée,

141,548 milliards de FCFA ont été mobilisés sur la maturité 3 ans, 193,016 milliards de FCFA sur 5 ans et 243,958 milliards de FCFA sur 7 ans. En termes de volume mobilisé par émetteur, le Mali, la Côte d'Ivoire et le Burkina représentent respectivement 131,798 milliards de FCFA, 110,020 milliards de FCFA et 88 milliards de FCFA. Le Togo et le Sénégal viennent respectivement en quatrième et cinquième position pour avoir mobilisé 84 et 82,205 milliards de FCFA, le Niger en sixième position avec 66 milliards de FCFA levés et la Guinée-Bissau en dernière position avec un montant mobilisé de 16,500 milliards de FCFA. Seul l'Etat du Bénin n'a pas encore effectué des émissions entrant dans le cadre du programme d'émission des Obligations de Relance (OdR) dû en grande partie à sa récente intervention à l'international en début d'exercice 2021.

Pour rappel, l'Etat du Togo est intervenu trois fois sur le Marché des Titres Publics (MTP), les 19 février, 05 mars et 19 mars 2021 avec des montants annoncés de 20 milliards FCFA, 40 milliards de FCFA et 20 milliards sur des maturités de 3, 5 et 7 ans.



OMNISPORTS/ JEUX OLYMPIQUES

Clarisse Agbenenou est candidate pour être porte-drapeau de la délégation française à Tokyo

À moins de cent jours de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Tokyo, la France est à la recherche de ses porte-drapeaux. C'est inédit, ces Jeux au Japon verront l'apparition d'un binôme, avec un homme et une femme pour cette tâche symbolique lors de la cérémonie d'ouverture. Mercredi 14 avril, douze sportifs et sportives ont fait acte de candidature pour endosser ce rôle. C'est le cas de la judokate née d'origine togolaise Clarisse Agbenenou.

Hervé A.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo démarrent dans moins de cent jours. Mercredi, une douzaine de sportifs ont fait acte de candidature pour faire partie du binôme homme-femme qui portera le drapeau français à la cérémonie d'ouverture des JO. Parmi eux, la Rennaise Clarisse Agbenenou.

Elle pourrait ainsi succéder à un autre judoka, puisque c'est Teddy Riner qui avait porté le drapeau français lors des Jeux Olympiques de Rio en 2016. La quadruple championne du Monde et quintuple championne d'Europe avait remporté l'argent à Rio en 2016, les Jeux Olympiques sont aujourd'hui le seul titre manquant à son palmarès.

Clarisse Agbenenou sera en concurrence chez les femmes

avec la surfeuse Johanne Defay, Sandrine Gruda (basket-ball), Maïva Hamadouche (boxe), Kristina Mladenovic (tennis), Mélina Robert-Michon (disque) et Charline Picon (planche à voile). Chez les hommes, Samir Ait-Saïd (gymnaste), Maxime Beaumont (canoë-kayak), Renaud Lavillenie, Florent Manaudou (natation), Astier Nicolas (équitation) se sont portés candidats. Les heureux élus doivent être désignés d'ici l'été.

Parmi les athlètes paralympiques, Stéphane Houdet (tennis fauteuil), Sandrine Martinet (parajudo), Perle Bouge (paraaviron), Nantenin Keita (paraathlétisme), David Smetanine (paranatation), Pierre Fairbank (paraathlétisme), Souhad Ghazouani (para développé couché) ont fait acte de candidature.



JEUX OLYMPIQUES

Annuler les JO de Tokyo reste une option

Le numéro deux du principal parti au pouvoir au Japon a estimé que les Jeux olympiques de Tokyo pourraient être annulés en dernier recours, alors que l'archipel nippon subit actuellement une recrudescence de l'épidémie, ont rapporté jeudi des médias locaux.

"Nous devons annuler les Jeux sans hésiter si ce n'est plus possible" de les organiser, a déclaré Toshihiro Nikai dans un entretien à la chaîne de télévision japonaise TBS. Comme on lui demandait si l'annulation était une option, il a répondu: "Oui, bien sûr". "Si les infections se répandent à cause des Jeux olympiques, je ne sais pas à quoi ils servent", a ajouté le secrétaire général du Parti libéral-démocrate (PLD, conservateur).

Il a toutefois nuancé ses propos en soulignant "l'importance pour le Japon de susciter l'enthousiasme

avec l'adhésion du public". "Nous voulons définitivement faire des Jeux un succès. Pour y parvenir, il y a différentes questions à régler. C'est important de les régler l'une après l'autre". Un peu plus tard, un responsable du PLD anonyme était cité par l'agence Jiji affirmant que les Jeux ne seraient "pas annulés".

Ces commentaires interviennent à 99 jours de la cérémonie d'ouverture à Tokyo (23 juillet-8 août), qui avaient été reportés d'un an en 2020 à cause de la pandémie. Alors que la vaccination progresse à un rythme d'escargot au Japon (1,1 million d'habitants ont reçu une dose sur 126 millions), le pays subit une quatrième vague d'infections ayant récemment forcé les autorités à réimposer des restrictions dans plusieurs départements, y compris à Tokyo. Le pays a recensé plus de 4.000 nouveaux cas de Covid-19 mercredi, un niveau qui

n'avait plus été observé depuis fin janvier sur son territoire.

Cette nouvelle poussée du coronavirus perturbe le calendrier de certaines épreuves qualificatives pour les JO, ainsi que le relais de la flamme olympique, qui a démarré le 25 mars. Mercredi la ville de Matsuyama, dans l'ouest du Japon, a annoncé qu'elle annulait la partie du relais sur sa commune. Le département d'Osaka (ouest) avait aussi préféré relocaliser la semaine dernière le relais dans un parc fermé au public.

Les Japonais restent en majorité opposés à la tenue des JO de Tokyo cet été en raison des risques sanitaires, selon plusieurs sondages ces derniers mois. Par précaution, l'événement n'accueillera pas de spectateurs venant de l'étranger, ont décidé le mois dernier les autorités et les organisateurs japonais, en accord avec le Comité interna-

tional olympique (CIO), une première dans l'histoire des JO.

Des professionnels de la santé ont toutefois mis en garde contre les risques liés à l'organisation des Jeux. Cette semaine, quatre experts ont écrit dans le British Medical Journal pour demander un réexamen de l'événement "de toute urgence". "Les événements internationaux de rassemblement de masse tels que Tokyo-2020 ne sont toujours ni sûrs ni sécurisés", ont-ils écrit.

Malgré ces réticences et les obstacles, le vice-président du CIO, John Coates, a déclaré mercredi que les organisateurs n'envisageaient "certainement pas" une annulation. "Bien sûr, nous sommes inquiets, bien sûr la sécurité reste notre priorité, mais nous pensons que nous sommes préparés aux pires situations", a-t-il déclaré.

La Gambie envisage d'enrôler un joueur de Saint-Etienne

Mahdi Camara, le milieu de terrain de Saint-Etienne (élite française), est dans le viseur de l'équipe nationale de Gambie qui s'est qualifiée à la CAN 2021, révèle le quotidien sportif français L'Equipe, dans son édition de dimanche.

"La Gambie, le pays de son père Amadou, lui fait les yeux doux", indique le journal français au sujet du footballeur de 22 ans. Camara est présenté comme un joueur à "l'état d'esprit exemplaire" et dont les "nets progrès balle au pied suscitent l'intérêt". Outre les Scorpions qualifiés pour la première fois en phase finale de CAN seniors, plusieurs clubs ont déjà approché le milieu stéphanois, sous contrat jusqu'en 2024.

Interpellé sur la question par l'APS, le sélectionneur de la Gambie, le Belge Tom Saintfiet a refusé de se prononcer sur les joueurs pouvant rejoindre son groupe de performance. "Pour le moment, je ne veux pas parler des joueurs qui peuvent être sélectionnés", a dit le technicien belge.

Tout au plus a-t-il reconnu avoir pris contact avec beaucoup de joueurs évoluant en Europe et qui sont sélectionnables. "Il faut respecter les joueurs, leurs familles et leurs clubs", a-t-il dit, évoquant la possibilité pour son équipe de faire un stage en juin prochain avec trois matchs amicaux "C'est dommage de ne pouvoir jouer les qualifications à la Coupe du monde", a-t-il déploré.

Il annonce qu'à partir de septembre, il y aura régulièrement des stages en perspective de la CAN 2021, reportée en janvier prochain à cause de la pandémie de la Covid-19.

Le public pourra attendre

Patience. Annoncée pour la fin du mois d'avril, la décision des organisateurs des Jeux de Tokyo quant à la jauge des spectateurs autorisés sur les sites de compétition pourrait être repoussée. Christophe Dubi, le directeur des Jeux au CIO, l'a laissé entendre mercredi 14 avril lors d'un point presse virtuel tenu avec John Coates, le président de la commission de coordination des Jeux de Tokyo.

"L'intention a toujours été de donner une indication d'ici la fin avril, mais nous pouvons nous accorder un peu plus de temps, puisque nous savons maintenant qu'il s'agira seulement de spectateurs japonais, a-t-il expliqué. Nous allons respecter la décision des autorités japonaises. Nous pourrions avoir une première indication vers la fin du mois d'avril, mais la situation peut évoluer au rythme de l'évolution de l'épidémie".

En clair, une première décision pourrait être prise dans les deux semaines à venir, mais la jauge pourrait être modifiée plus tard, en fonction de la situation sanitaire. Selon les médias japonais, la tendance du moment serait d'autoriser le public jusqu'à un plafond de 50 % de la capacité des sites de compétition.

L'UEFA veut revoir la règle du but à l'extérieur

Selon les informations de L'Equipe et du Sun, l'UEFA envisagerait de supprimer la règle du but à l'extérieur en cas de prolongation sur un match retour de Coupe d'Europe. Certains dirigeants européens militeraient même pour supprimer totalement cette règle mise en place dans les années 60. Une décision pourrait être prise à la fin du mois de mai.

Il s'agirait d'une révolution pour la Coupe d'Europe telle que nous la connaissons actuellement. Selon les informations du Sun, confirmées mercredi après-midi par L'Equipe, l'UEFA envisagerait de supprimer la règle du plus grand nombre de buts inscrits à l'extérieur en cas de prolongation sur un match retour de Coupe d'Europe. Cette décision pourrait même être tranchée lors de la commission des compétitions de l'UEFA qui se tiendra fin mai.

Toujours d'après L'Equipe, certains dirigeants européens militeraient même pour supprimer totalement cette règle, créée pour la première fois lors de la saison 1965 en Coupe des Coupes (ex-C2) et étendue sur toutes les compétitions européennes en 1969. Le but ? Afficher plus de clarté pour le public. Après la généralisation de la règle des cinq changements, le football pourrait connaître une nouvelle évolution majeure.

NEWCASTLE

Johnson dément une intervention de l'Etat

Alors que le Daily Mail a annoncé jeudi que le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane avait envoyé des messages en juin à Boris Johnson pour que la Premier League "reconsidère" l'offre pour le rachat de Newcastle, le Premier ministre britannique a fait savoir, via son porte-parole, que l'Etat n'était pas intervenu dans ce dossier.

Les Magpies font parler au plus haut sommet de l'Etat. Boris Johnson a démenti jeudi par la voix de son porte-parole toute intervention en faveur d'une tentative de rachat du club de Newcastle par un fonds saoudien. Selon le Daily Mail, le prince héritier Mohammed ben Salmane a envoyé des messages Whatsapp en juin à Boris Johnson pour que la



Premier League "reconsidère et corrige ses conclusions erronées" qui ont bloqué le rachat.

Si le porte-parole officiel de Boris Johnson s'est refusé à tout commentaire au sujet de "conversations privées", il a admis que le dirigeant britannique avait mandaté son conseiller Eddie Lister pour se pencher sur le dossier de cette offre de rachat par un consortium emmené par le fonds souverain saoudien. "Le Premier ministre a demandé à Lord Lister de vérifier l'état d'avancement des discussions de ce potentiel investissement majeur au Royaume-Uni, a déclaré le porte-parole. Il ne lui a pas demandé d'intervenir. Le Premier ministre n'est pas intervenu. Le gouvernement n'a à aucun mo-

ment été impliqué dans ces discussions."

Le rachat avorté fait l'objet d'une procédure d'arbitrage à Londres, le propriétaire du club de Newcastle Mike Ashley contestant la conclusion de la Premier League considérant le consortium comme le bras de l'Etat saoudien contrôlé par le prince ben Salmane. Ce dernier a vu sa réputation voler en éclats après le meurtre en octobre 2018 du journaliste Jamal Khashoggi, tué au consulat saoudien à Istanbul. Désigné par des responsables turcs et américains comme étant le commanditaire, "MBS" a dit plus tard assumer, en tant que dirigeant, la responsabilité du meurtre, niant cependant en avoir eu connaissance avant qu'il ne soit commis.

Observé sur les principaux marchés de Lomé

Noix de palme et Laitue ont notamment plombé les prix en mars

Jean AFOLABI

En mars 2021, l'INHPC – *Indice national harmonisé des prix à la consommation* – s'est établi à 106,8 au Togo, traduisant une baisse de 0,7% du niveau général des prix à la consommation contre une hausse de 0,1% le mois précédent. L'Institut national de la Statistique et des études économiques et démographiques (Inseed) attribue cette baisse principalement au recul des indices des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (-1,7%); «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (-1,0%); «Restaurants et Hôtels» (-0,2%); «Santé» (-0,8%) et «Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants» (-2,4%). La baisse de l'indice global est cependant atténuée par l'augmentation du niveau de l'indice de la fonction de consommation «Loisirs et culture» (+2,2%) et «Transports» (+0,1%).

La baisse de l'indice de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» est soutenue par la régression des indices des postes suivants: «Céréales non transformées» (-5,0%); «Autres produits frais de mer ou de fleuve» (-10,0%); «Autres matières grasses» (-20,8%); «Poissons frais» (-12,7%); «Pains» (-4,8%); «Farines, semoules et gruaux» (-6,9%); «Pâtisseries, gâteaux, biscuits, viennoiseries» (-5,2%); «Bœuf» (-0,9%) et «Légumes frais en fruits ou racine» (-0,8%). Les plus fortes contributions à la baisse de l'indice de la fonction de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles»; «Restaurants et Hôtels»; «Santé» et «Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants» sont le fait des postes «Combustibles solides et autres» (-9,1%); «Restaurants, cafés et établissements similaires» (-0,2%); «Médicaments traditionnels» (-7,7%); «Services médicaux et dentaires» (-1,8%) et «Vin et boissons fermentées» (-7,5%).

Au chapitre des contributions positives, les postes ayant contribué à la hausse des indices des fonctions de consommation «Loisirs et culture» et «Transports» sont «Services culturels, récréatifs et sportifs» (+7,3%) et «Transport routier de passagers» (+0,3%).

Les produits en baisse de prix

La diminution du niveau des indices observée en mars 2021 est imputable à la dépréciation des variétés suivantes: «Riz local longs grains vendu au petit bol» (-2,0%); «Riz importé longs grains vendu au petit bol» (-7,5%); «Riz importé brisé vendu au petit bol» (-2,7%); «Maïs séché en grains crus vendu au grand bol» (-4,7%); «Sorgho en gains crus vendu au petit bol» (-6,2%); «Mil en grains crus vendu au petit bol» (-3,1%); «Bolou moumou (Crevettes fraîches)» (-



14,0%); «Aglinvi moumou (Crabes frais)» (-8,1%); «Décou (Noix de palme)» (-22,9%); «Pâte d'arachide» (-5,4%); «Akpala moumou (Chinchard frais)» (-14,9%); «Pain en baguette» (-5,1%); «Pain artisanal salé» (-6,9%); «Pain artisanal sucré» (-3,8%); «Mawoè (Maïs en pâte)» (-5,8%); «Akpan» (-5,9%); «Ablo» (-8,2%); «Kéké» (-7,8%); «Croissant sans beurre» (-13,4%); «Gawou (Beignet du haricot)» (-7,8%); «Viande de bœuf avec os au kg» (-1,0%); «Viande de bœuf sans os au kg» (-0,7%); «Tripes et abats de bœuf» (-1,3%); «Oignon frais rond» (-20,9%); «Carottes» (-1,2%); «Charbon de bois» (-9,0%); «Tasse de café simple vendu au kiosque» (-3,7%); «Café au lait avec pain beurré (Pain entier)» (-1,1%); «Herbe Zangara pour paludisme» (-31,3%); «Extraction d'une dent (la molaire)» (-5,3%); «Consultation d'un médecin généraliste» (-2,6%); «Tchoukoutou local artisanal» (-9,1%); «Salade verte locale (Laitue)» (-25,2%); «Gboman» (-6,6%); «Haricot vert» (-2,1%) et «Charbon de bois» (-9,0%).

Les produits en hausse de prix

Les variétés ayant renchéri en mars 2021 sont, entre autres: «Services culturels, récréatifs et sportifs» (+7,3%); «Transport routier de passagers» (+0,3%); «Droit d'entrée dans un vidéo club de quartier» (+11,1%) et «Taxi de ville» (+2,3%). Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a enregistré une baisse de 0,2% sur le plan national.

L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a régressé de 0,1%. Les indices des prix des «Produits frais», des produits énergétiques et ceux des produits «Hors Energie et Produits frais» ont respectivement baissé de 1,5%, 1,9% et 0,1%.

Au regard de la provenance, l'Inseed estime que les prix des produits «locaux» et «importés» ont régressé de 0,5% et de 0,4%. Du point de vue de la classification sectorielle, la baisse du niveau général des prix est due à celle des prix des produits du secteur primaire (-2,2%) et «secondaire» (-0,7%) amortie par la hausse des prix des produits du secteur tertiaire (+0,4%). Pour ce qui est de la durabilité, la baisse observée provient de la diminution des prix des

produits «non-durables» (-1,1%) atténué par la hausse des prix des produits «durables» (+0,2%) et des services (+0,4%).

En évolution trimestrielle

Le niveau général des prix en mars 2021 a régressé de 0,5% comparativement à la situation de décembre 2020 (évolution trimestrielle). Cette évolution est la résultante d'une part, de la régression des prix des produits des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (-1,1%); «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (-1,5%); «Biens et services divers» (-1,0%); «Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants» (-2,6%); «Articles d'habillement et chaussures» (-0,2%) et «Santé» (-0,3%) et, d'autre part, de la progression des prix des produits des fonctions de consommation «Restaurants et Hôtels» (+0,7%); «Transports» (+0,5%); «Loisirs et

culture» (+1,4%) et «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+0,8%).

Du point de vue des nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la baisse du niveau général des prix en variation trimestrielle est à mettre à l'actif de la diminution des prix des «Produits frais» (-1,3%) et des produits de l'«Energie» (-2,0%). En revanche, les Statistiques notent une augmentation du prix des produits «Hors Energie et Produits frais» (+0,2%). Au regard de la provenance, cette variation trimestrielle s'explique par la diminution des prix des produits «importés» (-0,5%) et «locaux» (-0,1%). Cette baisse du niveau général des prix en évolution trimestrielle est induite, du point de vue de la durabilité, par la régression des prix des produits «Non durables» (-0,6%) jugulée par la hausse des prix des «Services» (+0,5%).

Le fléchissement des prix des produits du secteur primaire (-3,1%) amorti par le renchérissement des produits des secteurs secondaire (+0,2%) et tertiaire (+0,5%) a induit la baisse trimestrielle du niveau général des prix.

En glissement annuel

En glissement annuel (par rapport à mars 2020), le niveau général des prix a progressé de 0,8% conséquemment à la hausse des prix des fonctions de consommation «Restaurants et Hôtels»



(+3,6%); «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+1,2%); «Communication» (+5,4%); «Articles d'habillement et chaussures» (+1,3%); «Biens et services divers» (+2,2%); «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+1,7%); «Enseignement» (+1,5%); «Loisirs et culture» (+1,2%) et «Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants» (+1,3%). Seules les fonctions de consommation «Transports» (-6,4%); «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (-1,4%); «Santé» (-1,1%) ont enregistré une diminution. Quant aux nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse constatée en glissement annuel est la résultante de l'augmentation des prix des produits «Hors Energie et Produits frais» (+2,6%) et des «Produits frais» (+0,3%) amortie

par la baisse des prix des produits de l'«Energie» (-10,0%).

Au regard de la provenance, cette évolution annuelle s'explique essentiellement par la hausse des prix des produits «locaux» (+2,7%). Quant à la durabilité, la progression du niveau général des prix sur le plan national a été influencée par l'accroissement de prix des «Services» (+2,7%) et des produits «Non durables» (+0,5%). En ce qui concerne les secteurs de production, la hausse annuelle du niveau général des prix découle de l'augmentation des prix des produits des secteurs «tertiaire» (+2,7%), «secondaire» (+0,3%) et «primaire» (+1,2%).

Le taux d'inflation, calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, au niveau national, s'est maintenu à 2,0%.

Commune Lacs 1 / Objectif Zéro enfant sans identité en 2025

Des actes de naissance pour 3.000 élèves de 32 écoles primaires

Jean AFOLABI

Un projet d'établissement d'acte de naissance à environ 3000 enfants de 32 écoles primaires publiques (EPP) a été lancé par le maire de la Commune des Lacs 1, Me Alexis Coffi Aquereburu, projet soutenu par le Fonds d'Urgence Identité Afrique et ses partenaires. C'est au cours d'une cérémonie en présentiel et à distance le 2 avril dernier à l'EPP Akagandji, à quelques kilomètres d'Aného. Une cérémonie suivie à distance par Franck Ahoyo, délégué du Fonds d'Urgence Identité Afrique, Jacques Krabal, secrétaire parlementaire de la Francophonie et Pierre Baillet, secrétaire permanent de l'Association Internationale de Maires Francophones (AIMF).

«*Ils sont des centaines de milliers d'enfants dans le monde qui sont privés d'un des droits les plus fondamentaux, à savoir le droit à une identité. Ces enfants "fantômes" n'ont aucune existence juridique puisqu'ils n'ont aucune identité et sont exposés à toute sorte de trafic ou de travail indigne. Il est de notre devoir de les protéger et le premier moyen de protection, c'est la régularisation de leur état civils*», a déclaré le maire, pour qui

ce projet va permettre d'établir l'identité de 2.941 élèves identifiés et recensés dans 32 écoles primaires de la Commune Lacs 1.

Selon lui, le choix porté sur l'EPP Akagandji s'explique: sur les 461 élèves que compte cette école, environ 150, soit 30% de l'effectif, n'ont pas d'acte de naissance. Ce projet, a-t-il expliqué, s'inscrit dans la droite ligne de la politique d'enregistrement des naissances lancée par le Conseil municipal. Une politique qui a permis d'enregistrer 81,4% de naissances réalisées dans les centres d'accouchement. Par rapport à l'année 2019, où l'établissement de l'acte de naissance était encore payant, il est noté un taux d'évolution de 182,14% grâce à cette politique. Pour le Conseil municipal, il y aura zéro enfant sans identité dans la Commune des Lacs 1 d'ici 2025.

Et d'ajouter que plusieurs actions sont menées dans la Commune pour promouvoir l'enregis-



trement des naissances, notamment le partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur un projet pilote qui permet de mettre en réseau les centres d'accouchement et d'état civil central, afin de disposer en temps réel des déclarations envoyées depuis ces centres d'accouchement, via un système informatique au centre d'état civil central. Pour consolider la politique suscitée, la Commune des Lacs 1 avait choisi de rendre gratuit l'acte de naissance des nou-

veau-nés en janvier 2020, suite à une délibération du Conseil municipal. Depuis, les naissances sont systématiquement déclarées dans les centres d'accouchement, en collaboration avec les sages-femmes et les accoucheuses, qui ont bénéficié en amont d'une formation initiée par la Mairie d'Aného sur le remplissage des fiches de déclaration de naissance et l'audition des parents à la déclaration des naissances.

Avec : SceCommLacs1

One Radio devient **Radio One** KNTB 102.7

102.7 Fm
Suivez nous f @

One Radio Numéro 1 au Togo
www.oneradio.tg
(+228) 7012615
www.facebook.com/generatio.tg

Projet « Filets sociaux de base »

L'Anadeb fait le bilan du 1er trimestre dans la Maritime et les Plateaux

Etonam Sossou

Partenaires, cadres du ministère de développement à la base et représentants des bénéficiaires des projets se sont retrouvés Dapaong, dans la région des Savanes, du 12 au 14 avril 2021. Objectif, évaluer, sous la houlette de l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb) les différentes activités effectuées au trimestre 1 du projet de Filets sociaux et services de base (FSB).

Sur 200 microprojets d'infrastructures prévus sur le plan natio-

nal, 24 seront réalisées dans la région Maritime. À ce jour 12 différentes infrastructures ont provisoirement été réceptionnées par les communautés bénéficiaires. La réception technique est prononcée pour 5 infrastructures et 7 autres sont en cours de réalisation. Concernant les Cantines scolaires (CS), 49 écoles primaires publiques sur 317 au niveau national sont bénéficiaires dans la Maritime. Au total 13 584 écoliers dont 6 476 écolières ont bénéficié de 5 508 439 repas chauds chaque jour d'école depuis le début du projet. Toujours dans la même région, 92 villages sont touchés

par les Transferts monétaires (TM). Ainsi, 8 066 ménages sur 8 109 ont-ils perçu l'intégralité des TM, 6 300 ménages initiés à une Activité génératrice de revenu (AGR) et 89 villages sont touchés par les Causeries socio-éducatives sur au moins 6 thématiques.

Le rapport des activités relève que 3 074 personnes ont bénéficié des Formations en gestion à la base (FGB) dans les 24 villages ciblés par le projet FSB dans la région Maritime. Dans le cadre du mécanisme de gestion de plaintes (MGP), 7 plaintes sur les 65 au niveau national, ont été enregistrées dans la Maritime.

Dans la région des Plateaux, la «composante infrastructure socio-économique de base» du projet FSB, a réhabilité et la construit des infrastructures de base dans les communautés. Pour le compte du 1^{er} trimestre 2021, 33 ouvrages sont réceptionnés provisoirement sur 41 prévus. Il s'agit de : 16 bâtiments scolaires, 7 forages photovoltaïques, 3 USP, 3 pistes et ouvrages de franchissement et 3 centres communautaires. Les 8 ouvrages restants sont en cours de réalisation.

Dans la région des Plateaux, 92 écoles sont bénéficiaires des cantines scolaires ce qui permet

à 27 917 élèves dont 13 560 filles d'avoir des repas chauds chaque jour d'école, soit un cumul de 10.303.560 repas fournis depuis le début du projet.

Dans la région des Plateaux, 169 villages sont couverts par les transferts monétaires. 15.051 ménages sont payés sur 14.703 prévus (97,7%) ; 10.074 bénéficiaires ont initié une Activité génératrice de revenus (AGR). 89 villages sont touchés par les causeries socio-éducatives. éducatives. La sous composante Formation en gestion à la base (FGB) a touché 5.258 personnes dans les 41 villages.

À l'échelle nationale, 99,2 % des 61 000 ménages, pauvres et vulnérables, bénéficiaires ont intégralement perçu les 8 opérations de Transferts trimestriels de 15 000 francs CFA dans 685 villages ciblés. 74 % de cette cible a initié des Activités de génératrices de revenus et plus de 528 villages sont touchés par des causeries socio-éducatives. Aussi, 24 439 personnes sont-elles touchées par les FGB dans 200 villages concernés, 161 ouvrages réceptionnés provisoirement et 39 en cours de réalisation dont 5 réceptions techniques.

Stimulants sexuels

Pourquoi ces produits attirent tant les hommes ?

Si de par le passé se procurer un stimulant sexuel était un tabou, de nos jours, force est de constater que les consommateurs sont de plus en plus nombreux à sortir de l'ombre pour se les arracher sans vergogne en pleine surface. Car, il existe une gamme inépuisable de produits aphrodisiaques sur le marché togolais.

Jadis la cola était connue dans le milieu africain pour ses vertus aphrodisiaques, mais aujourd'hui, nos marchés sont inondés par des stimulants sexuels venus de Chine. La course à la molécule bleue viagra, créée en 1998 s'est presque arrêtée. Cet aphrodisiaque trop sollicité sur le marché n'est plus que l'ombre de lui-même. Car, il existe, de plus en plus, sur le marché d'autres excitants sexuels qui sont en train de lui ravir la vedette dans le monde des stimulants sexuels.

Les remèdes anti-panne sexuelle sont nombreux et dépendent de chaque société. Cependant, dans notre pays, on rencontre généralement les herbes aphrodisiaques, ainsi que les poudres de perlimpinpin. A cette gamme de produits purement traditionnels s'est greffée une gamme de produits pharmaceutiques moins chers made in China. Ce sont entre autres le glacini, villacléni, Liptonni, Bambani, Ntefaraila, le Viagra, le Potentiator, le Niflant, le sescosfort, le Kamagra, Serrée,

Kan kan kan pour les hommes, et le Norform, Eve, Gel intime et Today pour les femmes, bref la liste est interminable. En effet, leurs noms sont différents, mais leur fonction reste et demeure la même : booster l'appétit sexuel vorace des hommes et des femmes. On en trouve partout, ils sont exposés comme du petit pain dans nos lieux publics et autres coins de la capitale. Les jeunes n'ont plus le complexe d'en acheter. Pour les initiés, ce n'est pas la peine d'ouvrir la bouche, une simple claquette des doigts suffit pour faire comprendre à la promotrice de la pharmacie par terre le produit dont on a besoin.

À en croire une pharmacienne tradithérapeute, il semble que les nouvelles générations sont toutes atteints d'impuissance sexuelle et qu'elles ont toutes besoin de remonter. Il s'avère que la saison froide est la période idéale pour la vente de ces produits, car elle permet de faire des marges bénéficiaires incroyables. Ce qui fait que les demandes prennent l'ascenseur et cela engendre inexorablement la hausse des chiffres d'affaires. Selon un pharmacien, le marché est en baisse ces derniers temps. Il a tenu quand même à nous présenter quelques produits en sa possession dans sa pharmacie. Il s'agit de libido Women, femme rêve, bois bande, pour les femmes, et pour les hommes, c'est baoban, paradizhom procomil,

pour la plupart importé d'Asie ou d'Europe. Il nous arrive cependant d'entendre : « Je n'arrive pas à la satisfaire », « je ne démarre pas », « je ne bande pas », ou encore « ça ne marche pas ». Inutile de préciser ce qui ne marche pas, ou ne démarre pas. Selon Dr. Agbétoményo Elom, lors des consultations, les patients souffrant de troubles sexuels n'abordent pas directement la question. « Ils commencent par parler de maux de reins ou de dos », dit-il. Pourtant, derrière cette gêne de s'exprimer de façon explicite, sur le sujet, se cachent de grands amateurs d'aphrodisiaques. Clément A., étudiant à l'Université de Lomé ne tarit pas d'éloges sur le bienfait de ces produits. « J'utilise le viagra pour augmenter mes performances, je veux qu'elle sache que je suis un digne fils », confie-t-il, à cœur joie.

Didier dit avoir retrouvé sa virilité après avoir pris des aphrodisiaques. « Ma copine m'a dit que mon arsenal ne sert à rien, que je ne fais que la salir seulement. Je me suis vu humilié. Alors, je me suis confié à un médecin qui m'a prescrit un aphrodisiaque. Maintenant, je tiens le coup et elle ne peut plus se passer de moi », raconte-t-il, visiblement fier de ses « exploits ».

Pharmacies par terre, les coins de ressourcement

Afoua est une professionnelle de la pharmacie par terre, un véritable vétéran de ce négoce. Elle exerce ce métier depuis près de

deux décennies. Elle affirme être la fournisseuse numéro un d'un certain nombre de vieux nymphomanes, dont elle a tu les noms. Vu son âge avancé, ses clients sont, pour la plupart, les personnes de la même tranche d'âge qu'elle, ou plus. Car, tabous obligeant, les jeunes affirment être mal à l'aise lorsqu'ils demandent un produit pareil à des personnes âgées.

Afoua se taille surtout la clientèle senior dont la majeure partie est constituée de retraités et d'anciens combattants connectés à ces pro-

duits qui impulsent le désir sexuel. « Il y a un ancien combattant qui dépose à mon niveau 10.000FCFA quand il prend sa pension, une façon de garantir son stock », nous a-t-elle confié.

Tout se passe dans la tête...

L'excitation et le désir sexuel s'attisent lorsque le cerveau est prédisposé à un rapport charnel, c'est alors que le produit agit efficacement sur la personne. La jouissance sexuelle reste donc un domaine à explorer. Ces molécules, de l'avis des spécialistes, ont une influence sur le cerveau de

l'homme, puisqu'elles agissent directement sur l'hypothalamus, le centre cérébral du désir sexuel. Malgré le poids des tabous qui pèse sur les pratiques sexuelles des togolais, force est de constater que de nos jours, ils sont nombreux à manifester un engouement sans faille pour ces produits aphrodisiaques dont parfois les effets secondaires sont plus dangereux que les effets souhaités. En tout cas, beaucoup sont-ils à sortir de l'ombre des tabous pour venir chercher de quoi faire plaisir à leur partenaire.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1577 DE LOTO BENZ DU 06 - 04 - 2021

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage N°1578 de LOTO BENZ de ce mercredi 14 avril 2021.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, C'est à LOME, ANEHO, ANIE, ADETA, KPALIME et KARA que la LONATO a enregistré des gagnants de gros lots. Dans les autres villes pays ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur des parieurs.

Ainsi, à LOME, la LONATO a enregistré dix lots de 1.000.000F CFA et un lot de 1.250.000F CFA, six lots de 1.500.000F CFA et un gros lot de 3.000.000 F CFA gagnés sur les points de vente 70733, 70127, 60136, 50246, 50224, 50141, 50131, 6600, 70728, 60530, 60433, 60328, 60041, 50144, 30024, 70200.

La ville d'ANEHO s'est démarquée par deux lots de 1.500.000F CFA remportés auprès de l'opérateur 70421.

A ANIE et ADETA, ce sont des lots de 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de parieurs qui ont tenté leur chance respectivement sur les points de vente 20430 et 40122.

A KPALIME, un lot de 1.000.000F CFA, un lot de 1.500.000F CFA et deux maxi lots de 5.000.000F CFA ont été recensés auprès des opérateurs 40026 et 40033.

La ville de KARA n'est pas en reste avec un lot de 1.200.000F CFA, un gros lot de 2.000.000F CFA, un gros lot de 2.250.000F CFA et un maxi gros lot de 6.250.000F CFA, gagnés sur les points de vente 10024, 10033 et 10005.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.

BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1578 de LOTO BENZ du 14 Avril 2021

Numéro de base

38 06 47 78 82

Au Ghana / Lutte contre COVID-19

Plus de 700.000 personnes ont reçu la première dose de AstraZeneca

Un total de 703.752 personnes ont reçu une première dose de vaccin anti-COVID-19 AstraZeneca, a annoncé lundi le Service de santé du Ghana. Le Ghana a été le premier pays au monde à recevoir 600.000 doses du vaccin AstraZeneca via le dispositif

COVAX, avec 50.000 doses supplémentaires du gouvernement indien et 165.000 doses du géant des télécommunications sud-africain MTN, rappelle Chine nouvelle. Le pays a commencé la vaccination de masse le 2 mars.

Malgré les inquiétudes croissan-

tes concernant la pénurie de vaccins dans le monde, le gouvernement ghanéen a assuré qu'il avait eu des discussions bilatérales et multilatérales de haut niveau avec ses partenaires pour acheter davantage de vaccins et continuer la vaccination jusqu'à la fin de l'année.



TMONEY TRAVAILLE A VOUS FOURNIR LE MEILLEUR



Lomé (Togo), Vendredi le 19 Février 2021 – TMoney en pleine phase d'amélioration pour apporter à ses clients de nouvelles fonctionnalités plus simples, plus pratiques, plus rapides et plus sécurisées pour une nouvelle expérience utilisateur.

Togocom travaille à améliorer le service TMoney ; pour ce faire nous avons procédé dans la nuit du 06 au 07 février 2021 aux travaux de migration sur sa nouvelle plateforme TMoney. Des travaux de migration qui ont entraîné à ce jour quelques désagréments au niveau de certaines transactions.

Les paiements, les achats et les transferts d'argent connaissent un essor fulgurant avec la nécessité d'une adaptation permanente aux nouvelles exigences des clients. Cette forte progression avec de nouvelles tendances et de nouveaux usages ont nécessité des travaux d'optimisation des capacités de la plateforme TMoney afin de faciliter aux mieux la vie de notre clientèle.

Togocom est conscient des difficultés rencontrées dans l'usage du service TMoney et tient à rassurer ses clients que toutes ses équipes restent mobilisées et travaillent d'arrache-pied pour améliorer le service et assurer de façon pérenne le retour rapide à la normale.

Pour Tarik BOUDIAF, Directeur Commercial du Groupe TOGOCOM (CCO), « *Nous continuons le changement en réaffirmant notre engagement à écouter nos clients, à innover pour eux et à satisfaire davantage leurs besoins. Nous tenons également à les rassurer que toutes nos équipes sont constamment mobilisées et à pied d'œuvre pour un retour à la normale dans les plus brefs délais. Nous remercions tous nos clients pour la confiance renouvelée au quotidien. Notre détermination à fournir un service de qualité à la hauteur des attentes de nos clients reste donc inchangée. Bientôt de nouvelles fonctionnalités vous faciliteront encore plus la vie* ».

Togocom présente ses sincères excuses pour le désagrément et s'emploie continuellement à éviter à l'avenir ce genre de dysfonctionnement. Togocom promet d'être toujours présent aux côtés de ses clients pour faciliter et améliorer leur quotidien.

Tarik BOUDIAF, Directeur Commercial du Groupe TOGOCOM (CCO)

 À propos de TOGOCOM	<p>Précurseur de la technologie 5G au Togo et dans la sous-région, Togocom est le leader du marché Togolais des télécommunications au service de l'ensemble des Togolais où qu'ils se trouvent sur le territoire national. Le Groupe est le fruit du regroupement en 2017, des activités de Togo Telecom, l'opérateur historique national de la téléphonie fixe au Togo, et Togo Cellulaire (Togocel), l'opérateur de téléphonie mobile. Togocom pour ambition de devenir le champion de la qualité de service aux meilleurs standards internationaux notamment sur la couverture du réseau, la performance des débits Internet, l'efficacité du service client, la proximité du réseau de distribution et la disponibilité des produits et des services.</p>
 À propos de AXIAN	<p>Né à Madagascar il y a 150 ans, Axian est un groupe diversifié présent dans 5 secteurs d'activité à fort potentiel de croissance : immobilier, télécoms, services financiers, énergie et innovation. Avec plus de 4900 salariés dans l'océan Indien et en Afrique, nous sommes partenaire de la transformation économique des pays émergents. Nous nous assurons systématiquement de l'impact durable et positif de nos activités sur le quotidien du plus grand nombre. Parce qu'être connecté devient désormais un droit fondamental, Axian accompagne les entreprises du secteur Télécoms pour offrir le meilleur des innovations numériques et permettre au plus grand nombre d'être connecté à leurs proches et au monde. En savoir plus sur Axian : www.axian-group.com</p>

Place de la Réconciliation – Quartier Atcharvé - BP 333 – Lomé – Togo - togocom.tg 

Contact : Lionel TSOTO, Directeur de la Communication - Cel : +228 93773610 - E-mail : lionel.tsoto@togocom.tg